

# Vallée Sud RENO

à vos côtés pour la rénovation  
énergétique de votre logement



C'est facile si vous êtes  
bien accompagné

# Copropriétaires et particuliers,

agissons ensemble pour réduire  
votre consommation d'énergie

La loi Climat et résilience du 22 août 2021 prévoit un certain nombre de dispositions pour réduire la consommation énergétique des bâtiments et mettre aux normes les logements énergivores.

## 1 Pourquoi réaliser une rénovation énergétique globale ?

- Réduire son empreinte carbone
- Gagner en confort au quotidien
- Optimiser ses gains énergétiques et réduire ses factures d'énergie
- Valoriser son patrimoine

## 2 Propriétaires de maison individuelle ou copropriétaires dans l'habitat collectif : De nombreuses aides sont possibles....

- Les aides de l'Etat :
  - Le chèque énergie
  - La TVA à taux réduit
  - Les primes CEE
  - Les dispositifs « Coup de pouce »
  - Les primes EFFY
  - MAPRIMRENOV
- Les aides de l'ANAH :
  - « Habiter sain »
  - « Habiter facile »
  - « Habiter serein »
- L'aide de votre caisse de retraite
- L'éco-PTZ
- Les aides des collectivités locales
- Aide du Département des Hauts-de-Seine à partir du 1er janvier 2023
- Le « Prêt avance rénovation » de certaines banques

Votre Territoire Vallée Sud – Grand Paris a adopté un PCAET (Plan Climat Air Energie Territorial) très ambitieux le 30 mars 2022 :



**-40%** d'émissions de gaz à effets de serre en 2030

**100%** de déchets valorisés d'ici 2030

**100%** des logements rénovés énergétiquement d'ici 2050

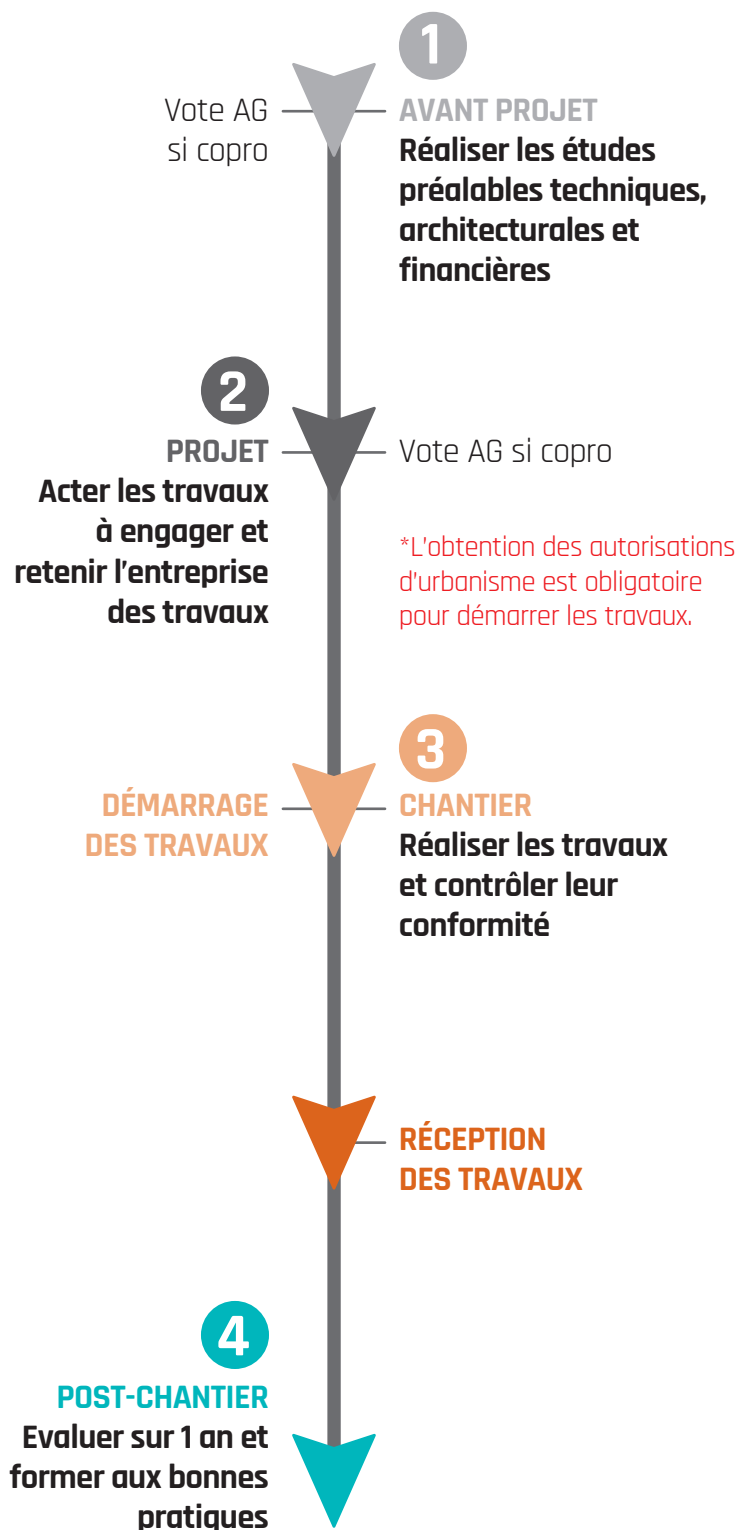
**-45%** de déchets sur le territoire d'ici 2050

**15%** de déplacement à vélo d'ici 2050

# Engagé à vos côtés, Vallée Sud RENOV

vous apporte un processus simple et maîtrisé et la garantie institutionnelle de Vallée Sud – Grand Paris

## LES ÉTAPES POUR RÉUSSIR VOTRE PROJET\*



## NOS GARANTIES :

- **Un process maîtrisé** de A à Z, piloté à l'initiative et sous le contrôle d'une institution publique de proximité.
- **Des prestations sur mesure** et un résultat clés en mains, de la conception à la réalisation, et jusqu'à l'évaluation.
- **Une assistance** pour trouver les partenaires qui financeront vos travaux.
- **La garantie d'une réalisation dans les règles de l'art**, suivi administratif compris.
- **L'accompagnement dans la phase post-travaux** pour la régulation, l'adaptation, l'évaluation de vos équipements et votre formation à la poursuite des bonnes pratiques dans votre bâtiment, liées à de nouveaux usages.
- **Un travail collaboratif en amont** avec les services instructeurs des Communes garantissant le respect des règles d'urbanisme en vigueur.



## Qui sommes-nous ?

Une équipe pluridisciplinaire composée de géomètres-experts, d'ingénieurs thermique, fluides, structures, financiers, d'architectes et d'entreprises certifiées qui s'engagent dans un Contrat de Performances Energétiques.



## Nous vous apportons !

Une conduite de projet experte, fondée sur la fine connaissance du territoire et l'expérience des projets en partenariats entre institutions et professionnels du Bâtiment.



## Nous contacter

**Vallée sud Rénov**

28 rue de la Redoute - 92 260 Fontenay-aux-Roses

Nous écrire : [contact@valleesudrenov.fr](mailto:contact@valleesudrenov.fr)

**Un numéro de téléphone : 01 86 63 11 81**

**Un site dédié : [www.valleesudrenov.fr](http://www.valleesudrenov.fr)**

